

Ce formulaire sert de guide pour établir la classification CRS-FATCA et la/les résidence(s) fiscale(s) d'une entité, telle que définie dans la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada* (« LIR »), et fournit les directives sur les documents ou formulaires à obtenir pour certifier le statut. Selon la classification CRS-FATCA retenue pour l'entité mentionnée dans ce formulaire, celui-ci peut également servir à recueillir de l'information relative aux bénéficiaires effectifs détenant le contrôle de ladite entité.

La Foreign Account Tax Compliance Act (« FATCA »), une loi américaine, et le Common Reporting Standard (« CRS »), une norme internationale dont les principes ont été intégrés à la LIR visent à contrer l'évasion fiscale des contribuables par l'échange de renseignements fiscaux au niveau international par l'intermédiaire des institutions financières. Afin de respecter ces exigences réglementaires, la Banque Nationale du Canada et ses filiales (la « Banque ») sont tenues de déterminer la classification et le statut, selon le cas, des entités titulaires de comptes.

N° de compte

RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTITÉ

Nom de l'Entité

Adresse du principal lieu d'affaires (N°, rue, ville, province, code postal et pays)

SECTION 1 : PAYS DE RÉSIDENCE(S) FISCALE(S) – SECTION OBLIGATOIRE

Aux fins de l'impôt, le(s) pays de résidence(s) de l'Entité est (sont) :

Sélectionner toutes les options qui s'appliquent

Canada Numéro d'entreprise de l'ARC (NE) (9 ou 15 caractères) : _____
ou numéro de fiducie (T + 8 chiffres) : _____

États-Unis

Inscrire le numéro d'identification fiscal américain
(EIN – Employer Identification Number)

EIN : _____

Autre Si vous avez coché cette case, indiquez le(s) pays de résidence de l'Entité aux fins de l'impôt et le(s) numéro(s) d'identification fiscale (NIF) de l'Entité dans le tableau ci-dessous :

#	Pays de résidence aux fins de l'impôt	NIF	Raison Si vous ne fournissez pas de NIF, donnez-en la raison en choisissant les options A, B, C
1			
2			
3			

Raison A : L'Entité en demandera un ou l'a déjà demandé, mais ne l'a pas encore reçu. Si cela n'a pas encore été demandé, elle a 90 jours pour en demander un et 15 jours suivant sa réception pour le remettre à son institution financière.

Raison B : L'Entité est résidente aux fins de l'impôt d'un pays qui n'émet pas de NIF (excluant les États-Unis).

Raison C : L'Entité en a un, mais le représentant ne l'a pas en main. Le représentant le fournira dans un délai de 15 jours à compter des présentes.

SECTION 2 : STATUTS FATCA – SECTION OBLIGATOIRE

Si vous avez sélectionné « États-Unis » à la section 1, veuillez SVP remplir la section 2.1 pour « Personne américaine ». Si vous n'avez pas sélectionné « États-Unis » à la section 1, SVP passer à la Section 2.2 pour « Personne non-américaine ».

2.1 Veuillez choisir la classification qui se rapporte à la Personne américaine

Voir la définition de « Personne américaine » à l'Annexe B

Personne désignée des États-Unis

Personne non désignée des États-Unis

Inscrire le code de statut d'exemption _____

Voir la liste des codes d'exemption FATCA du groupe « Personne non désignée des États-Unis » (codes 401 à 413) à l'Annexe A

SVP passer à la Section 3 pour confirmer votre statut sous la réglementation CRS

2.2 Veuillez choisir la classification qui se rapporte à la Personne non-américaine

Est-ce que l'Entité est une institution financière ?

OUI Si oui, indiquer le :

Code de statut – Institution financière

Voir la liste des codes d'exemption du groupe « Institution financière non américaine » (codes 501 à 507) à l'Annexe A _____

**Numéro d'identification d'intermédiaire mondial
(GIIN – Global Intermediary Identification Number)** _____

Référer aux directives documentaires inscrites selon le code de statut à l'annexe A pour compléter le formulaire requis

SVP passer à la Section 3 pour confirmer votre statut sous la réglementation CRS

NON SVP passer à la question suivante

Est-ce que l'Entité fait partie de la liste des entités exemptées ?

Voir la définition d'une entité exemptée à l'Annexe B

OUI Si oui, indiquer le :

Code de statut – Entité exemptée :

Voir la liste des codes d'exemption du groupe « Personne exemptée non-américaine » (codes 601 à 604) à l'Annexe A _____

SVP passer à la Section 3 pour confirmer votre statut sous la réglementation CRS

NON SVP passer à la question suivante

Est-ce que l'Entité est une entité non financière active ou passive ?

Voir les définitions de « Revenu passif », « Entité non financière active » et « Entité non financière passive » à l'Annexe B

Entité non financière active

Entité non financière passive - veuillez également remplir les Sections 3 et 4.

SECTION 3 : STATUT CRS – SECTION OBLIGATOIRE

Veuillez confirmer le statut CRS de l'Entité

SVP vous référer à l'Annexe A pour le Statut CRS correspondant au Statut FATCA choisi à la Section 2

Institution financière - SVP passer à la Section 5.

Voir la définition d'une « Institution financière » à l'Annexe B

Entité non financière active - SVP passer à la Section 5.

Voir la définition d'une « Entité non financière active » à l'Annexe B

Entité non financière passive - SVP passer à la Section 4.

Voir la définition d'une « Entité non financière passive » à l'Annexe B

SECTION 4 : PARTIES LIÉES(PL) DÉTENANT LE CONTRÔLE DE L'ENTITÉ NON FINANCIÈRE PASSIVE

Indiquer tous les pays de résidence aux fins de l'impôt (incluant le Canada) et les numéros d'identification fiscale (NIF) selon le cas, des parties liées dans le tableau ci-dessous. Dans le cas où la partie liée a plus d'un pays de résidence aux fins de l'impôt, répéter son NOM et ADRESSE autant de fois que nécessaire. Veuillez indiquer votre numéro d'assurance social canadien que si vous êtes résident d'une juridiction autre que le Canada ou vous êtes résident ou citoyen des États-Unis.

Type de parties liées à documenter		
Fiducies	Entités autres qu'une fiducie	
Tous	Personne détenant le contrôle de plus de 25 % de l'Entité	Si aucune personne ne détient le contrôle de plus de 25 % de l'Entité
1. Protecteurs (le cas échéant) 2. Fiduciaires 3. Bénéficiaires 4. Constituants	5. Tous les bénéficiaires effectifs / propriétaires effectifs de plus de 25 % 6. Associés de plus de 25 %	7. Administrateur principal 8. Associé principal, selon ce qui est applicable

Prénom, deuxième prénom et nom du PL	Adresse (numéro de rue, nom de rue, numéro d'appartement / bureau / unité, ville, province, code postal, pays)	Type (voir tableau ci-dessus)

Prénom, deuxième prénom et nom du PL	Pays de résidence aux fins de l'impôt	Date de naissance (AAAA MM JJ)	NIF	Raisons (voir tableau ci-dessus)

Dans le cas où il y aurait plus de 5 parties liées ayant le contrôle, veuillez s'il vous plaît utiliser un formulaire additionnel.

Raison de ne pas fournir un NIF ou NAS

Raison A : J'en demanderai ou j'en ai demandé un, mais je ne l'ai pas encore reçu. Si je ne l'ai pas encore demandé, j'ai 90 jours pour en demander un et 15 jours suivant sa réception pour le remettre à mon institution financière.

Raison B : Je suis résident aux fins de l'impôt d'un pays qui n'émet pas de NIF (excluant les États-Unis).

Raison C : J'en ai un, mais je ne l'ai pas en main. Je le fournirai dans un délai de 15 jours à compter des présentes.

Avis important: si le bénéficiaire effectif ou la personne qui contrôle l'entité ne fournit pas un NIF étranger sur demande relativement à un compte qui est tenu d'être déclaré, ce bénéficiaire ou cette personne est passible d'une pénalité de 500 \$ pour chaque défaut lorsque la juridiction dans laquelle il ou elle réside émet et collecte des NIF. En outre, si ce bénéficiaire ou cette personne réside aux États-Unis et ne fournit pas le NIF américain sur demande dans le cadre d'un nouveau compte tenu d'être déclaré, il ou elle est passible d'une pénalité de 100 \$ pour chaque défaut.

SECTION 5 : ATTESTATION – SECTION OBLIGATOIRE

L'Entité certifie que les renseignements fournis dans la présente Autocertification CRS-FATCA quant à l'Entité et, le cas échéant, à ses parties liées au sujet de la résidence aux fins de l'impôt sont exacts et complets. De plus, l'Entité convient d'informer son institution financière de tout changement de circonstances faisant en sorte que ces renseignements sont devenus incomplets ou inexacts, au plus tard 30 jours après un tel changement.

L'Entité autorise la Banque Nationale du Canada, ses filiales et sociétés apparentées à échanger entre elles ces renseignements à des fins de gestion de risque, de mise à jour du profil de l'Entité et de conformité juridique et réglementaire.

Les représentants autorisés certifient qu'ils ont le pouvoir de signer pour l'Entité.

Date (AAAA MM JJ)

Signature

Date (AAAA MM JJ)

Signature

Représentant autorisé (en lettres moulées)

Représentant autorisé (en lettres moulées)

Date (AAAA MM JJ)

Signature

Date (AAAA MM JJ)

Signature

Représentant autorisé (en lettres moulées)

Représentant autorisé (en lettres moulées)

ANNEXE A – TABLEAU DES STATUTS CRS-FATCA POUR LES ENTITÉS

CODE	STATUTS FATCA	DESCRIPTION	STATUTS FATCA selon terminologie aux formulaires W-9 et W-8BEN-E	STATUT CRS correspondant	DIRECTIVES DOCUMENTAIRES
300	Personne désignée des États-Unis (entité)	Désigne une entité qui est une Personne américaine (voir la définition à l'Annexe B) et dont la description ne figure pas à l'un des codes listés de 401 à 413 ci-après.	<i>Specified U.S. Person</i>	Selon les réponses fournies à la section 1 ; les statuts peuvent varier comme suit - Institution Financière - Entité non financière active - Entité non financière passive	Formulaire signé (f.15609 ou f.27277 ou f.29666)
	Personne non désignée des États-Unis (entité)	Désigne une entité qui est une Personne américaine (voir la définition à l'Annexe B) et dont la description figure à l'un des codes listés de 401 à 413 ci-après.	<i>Non Specified U.S. Person</i>		Formulaire signé (f.15609 ou f.27277 ou f.29666) ou preuve documentaire d'exemption datée : Les documents utilisés pour vérifier l'existence de l'entité, dans le cadre de la réglementation sur le <i>Recyclage des Produits de la Criminalité et le Financement des Activités Terroristes</i> peuvent être utilisés à l'appui de la classification CRS-FATCA des entités des codes 402, 403, 404, 405, 406, 410 et 411 (voir section <i>Vérification existence documentation requise</i> du f.29678-001).
401	A - Les organisations exonérées d'impôt en vertu de l'article 501(a) de l' <i>Internal Revenue Code</i> des États-Unis et les régimes de retraite personnels, au sens donné au terme « <i>individual retirement plan</i> » à l'article 7701(a)(37) de ce code		A - An organization exempt from tax under section 501(a) or any individual retirement plan as defined in section 7701(a)(37), according US regulation	Institution Financière	
402	B - Les États-Unis ou toute personne morale de droit public appartenant à cent pour cent à ce pays		B - The United States or any of its agencies or instrumentalities	Entité non financière active non déclarable	
403	C - Les États des États-Unis et les territoires américains ainsi que leurs subdivisions politiques, et toute personne morale de droit public appartenant à cent pour cent à ces États, territoires ou subdivisions		C - A state, the District of Columbia, a possession of the United States, or any of their political subdivisions or instrumentalities	Entité non financière active non déclarable	
404	D - Une société dont les actions font l'objet de transactions régulières sur un ou plusieurs marchés boursiers réglementés		D - A corporation the stock of which is regularly traded on one or more established securities markets, as described in Reg. section 1.1472-1(c)(1)(i)	Entité non financière active non déclarable	
405	E - Toute société appartenant au même groupe affilié élargi, au sens donné au terme « <i>expanded affiliated group</i> » à l'article 1471(e)(2) de l' <i>Internal Revenue Code</i> des États-Unis, qu'une société visée au sous-alinéa (1)		E - A corporation that is a member of the same expanded affiliated group as a corporation described in Reg. section 1.1472-1(c)(1)(i)	Entité non financière active non déclarable	
406	F - Les courtiers en valeurs mobilières, marchandises ou instruments dérivés (y compris les contrats à principal notionnel, à terme et les options) qui sont enregistrés comme tels en vertu de la législation des États-Unis ou d'un de ses États		F - A dealer in securities, commodities, or derivative financial instruments (including notional principal contracts, futures, forwards, and options) that is registered as such under the laws of the United States or any state	Institution Financière	
407	G - Les fiducies de placement immobilier, au sens donné au terme « <i>real estate investment trust</i> » à l'article 856 de l' <i>Internal Revenue Code</i> des États-Unis		G - A real estate investment trust	Entité non financière active	
408	H - Les sociétés d'investissement réglementées, par l'article 851 de l' <i>Internal Revenue Code</i> des États-Unis, et les entités enregistrées auprès de la <i>Securities and Exchange Commission</i> en application de l' <i>Investment Company Act of 1940</i> des États-Unis		H - A regulated investment company as defined in section 851 or an entity registered at all times during the tax year under the Investment Company Act of 1940	Institution Financière	

CODE	STATUTS FATCA	DESCRIPTION	STATUTS FATCA selon terminologie aux formulaires W-9 et W-8BEN-E	STATUT CRS correspondant	DIRECTIVES DOCUMENTAIRES
409	I - Les fonds en fiducie collectifs, au sens donné au terme « <i>common trust fund</i> » à l'article 584(a) de l' <i>Internal Revenue Code</i> des États-Unis		I - A common trust fund as defined in section 584(a)	Institution Financière	
410	J - Les banques, au sens donné au terme « <i>bank</i> » à l'article 581 de l' <i>Internal Revenue Code</i> des États-Unis;		J - A bank as defined in section 581	Institution Financière	
411	K - Les courtiers, au sens donné au terme « <i>broker</i> » à l'article 6045(c) de l' <i>Internal Revenue Code</i> des États-Unis		K - A broker	Institution Financière	
412	L - Les fiducies exonérées d'impôt en vertu de l'article 664(c) de l' <i>Internal Revenue Code</i> des États-Unis ou visées à l'article 4947(a)(1) de ce code		L - A trust exempt from tax under section 664 or described in section 4947(a)(1)	Institution Financière	
413	M - Les fiducies exonérées d'impôt en vertu d'un régime visé aux articles 403(b) ou 457(b) de l' <i>Internal Revenue Code</i> des États-Unis		M - A tax exempt trust under a section 403(b) plan or section 457(g) plan	Institution Financière	

CODE	STATUTS FATCA	DESCRIPTION	STATUTS FATCA selon terminologie aux formulaires W-9 et W-8BEN-E	STATUT CRS correspondant	DIRECTIVES DOCUMENTAIRES
------	---------------	-------------	--	--------------------------	--------------------------

Institution financière non américaine

501	Institution financière canadienne ou d'une autre juridiction partenaire FATCA (déclarante)	Désigne toute institution financière qui réside au Canada, à l'exclusion de ses succursales situées à l'extérieur du Canada, de même que toute succursale située au Canada d'une institution financière qui ne réside pas au Canada. Une juridiction partenaire FATCA est un pays qui a signé un accord intergouvernemental avec les États-Unis à l'égard de FATCA, tout comme le Canada. La liste des juridictions partenaires est disponible au lien suivant	501.01 Reporting Model 1 FFI 501.02 Reporting Model 2 FFI	Institution Financière	Un numéro GIIN OU formulaire signé (f.15609 ou f.27277 ou f.29666)	
502	Institution financière canadienne ou d'une autre juridiction partenaire FATCA (non déclarante)	(en anglais seulement) : http://www.treasury.gov/resource-center/tax-policy/treaties/Pages/FATCA-Archive.aspx Les institutions financières déclarantes sont celles qui ont obtenu un GIIN et celles qui sont dans une juridiction partenaire FATCA sous le « Modèle 2 » (voir les détails au lien ci-dessus).	Nonreporting IGA FFI (including an FFI treated as a registered deemed-compliant FFI under an applicable Model 2 IGA)	Institution Financière		Le formulaire signé (f.15609 ou f.27277 ou f.29666) n'est pas requis si la classification FATCA peut être déterminée sur la base du <i>Global Intermediary Identification Number</i> (GIIN) et que ce dernier est publié sur la liste de l'IRS accessible au lien suivant : http://www.irs.gov/Businesses/Corporations/FI-List-Resources-Page
503	Institution financière non américaine réputée conforme (enregistrée)	Désigne toute institution financière non américaine qui rencontre certaines exigences spécifiques suivant les dispositions de CRS-FATCA et qui s'enregistre auprès de l' <i>Internal Revenue Service</i> avec ce statut.	Registered deemed-compliant FFI (other than a reporting Model 1 FFI or sponsored FFI that has not obtained a GIIN).	Institution Financière		
504	Institution financière non américaine réputée conforme (non enregistrée)	Désigne toute institution financière non américaine qui rencontre certaines exigences spécifiques suivant les dispositions de FATCA, et qui ne s'enregistre pas auprès de l' <i>Internal Revenue Service</i> . Il existe plusieurs catégories pour ce statut de type « parrainé », « certifié » ou autre. La liste détaillée de toutes les catégories pour ce groupe de statut figure à la colonne ci-contre.	504.01 Sponsored FFI that has not obtained a GIIN 504.02 Certified deemed-compliant nonregistering local bank 504.03 Certified deemed-compliant FFI with only low-value accounts 504.04 Certified deemed-compliant sponsored, closely held investment vehicle 504.05 Certified deemed-compliant limited life debt investment entity 504.06 Certified deemed-compliant investment advisors and investment managers 504.07 Restricted distributor 504.08 Owner-documented FFI 504.09 Excepted inter-affiliate FFI	Institution Financière Institution Financière Institution Financière Institution Financière Institution Financière Institution Financière Institution Financière Institution Financière Institution Financière	Formulaire signé (f.15609 ou f.27277 ou f.29666) (Un GIIN n'est ni requis ni disponible)	

CODE	STATUTS FATCA	DESCRIPTION	STATUTS CRS-FATCA selon terminologie aux formulaires W-9 et W-8BEN-E	STATUT CRS correspondant	DIRECTIVES DOCUMENTAIRES
Institution financière non américaine (suite...)					
505	Institution financière non américaine participante	Désigne une institution financière non canadienne et non établie dans une juridiction partenaire FATCA, qui est considérée comme une institution financière participante du fait qu'elle a signé une entente directement avec l' <i>Internal Revenue Service</i> pour se conformer aux dispositions de FATCA.	<i>Participating FFI</i>	Institution Financière	Un numéro GIIN OU Formulaire signé (f.15609 ou f.27277 ou f.29666)
506	Institution financière non américaine non participante	Désigne une institution financière non canadienne et non établie dans une juridiction partenaire CRS-FATCA, qui est considérée comme une institution financière non participante du fait qu'elle n'a pas signé d'entente directement avec l' <i>Internal Revenue Service</i> pour se conformer aux dispositions de CRS-FATCA.	<i>Nonparticipating FFI (including a limited FFI or an FFI related to a Reporting IGA FFI other than a registered deemed-compliant FFI or participating FFI)</i>	Institution Financière	Formulaire signé (f.15609 ou f.27277 ou f.29666) (Un GIIN n'est ni requis ni disponible)
507	Régime ou fond de retraite	Désigne tout régime ou arrangement qui est administré dans le but de verser des prestations de pension ou de retraite, ou de gagner un revenu servant au versement de telles prestations.	<i>Exempt retirement plans</i>	Institution Financière	Formulaire signé (f.15609 ou f.27277 ou f.29666) ou preuves documentaires d'exemption : Les preuves documentaires d'exemption incluent : - la liste des régimes de retrait accessible au lien suivant http://www.osfi-bsif.gc.ca/Fra/wt-ow/Pages/swwr-rer.aspx - les documents utilisés pour vérifier l'existence de l'entité dans le cadre de la réglementation sur le <i>Recyclage des Produits de la Criminalité et le Financement des Activités Terroristes</i> (voir la section <i>Vérification existence documentation requise</i> du f.29678-001).

CODE	STATUTS FATCA	DESCRIPTION	STATUTS FATCA selon terminologie aux formulaires W-9 et W-8BEN-E	STATUT CRS correspondants	DIRECTIVES DOCUMENTAIRES
Personne exemptée non-américaine					
601	Entité non financière dont les actions se transigent sur un marché boursier, ou filiale d'une telle entité (non américaine)	Désigne toute entité dont les actions font l'objet de transactions régulières sur un marché boursier réglementé, ou toute entité liée à celle-ci.	<i>Publicly traded NFFE or NFFE affiliate of a publicly traded corporation</i>	Entité non financière active non déclarable	Formulaire signé (f.15609 ou f.27277 ou f.29666) ou preuves documentaires d'exemption : Les preuves documentaires d'exemption incluent : - Les documents utilisés pour vérifier l'existence de l'entité, dans le cadre de la réglementation sur le <i>Recyclage des Produits de la Criminalité et le Financement des Activités Terroristes</i> , peuvent être utilisés à l'appui de la classification CRS-FATCA des entités des codes 601, 602 et 603 (voir la section <i>Vérification existence, documentation requise</i> du f.29678-001).
602	Organisme sans but lucratif exonéré d'impôts (non américain)	Désigne toute entité qui a été constituée et est exploitée exclusivement à des fins religieuses, caritatives, scientifiques, artistiques, culturelles, sportives ou éducatives; ou est une organisation professionnelle, une ligue d'affaires (business league), une chambre de commerce, un syndicat, un organisme agricole ou horticole, une ligue d'action civique ou un organisme ayant pour mission la promotion du bien-être collectif. L'entité doit être exonérée d'impôt sur le revenu dans son territoire de résidence et n'a ni actionnaires, ni membres qui ont des droits de propriété ou de bénéficiaire sur son revenu ou ses actifs.	<i>Nonprofit organization</i>	Entité non financière active	- Pour les codes 601 et 602, vous pouvez soit utiliser les documents requis dans le f.29678-001 ou sauvegarder au dossier les preuves datées des sites suivants : Code 601: https://www.tmx.com Code 602: Recherchez l'entité sur la page « Liste des organismes de bienfaisance » de l'ARC.

CODE	STATUTS FATCA	DESCRIPTION	STATUTS FATCA selon terminologie aux formulaires W-9 et W-8BEN-E	STATUT CRS correspondants	DIRECTIVES DOCUMENTAIRES
Personne exemptée non-américaine					
603	Gouvernement , province, état, comté, municipalité ou organisme public (non américain)	Désigne un gouvernement (autre que le gouvernement américain), une subdivision politique d'un tel gouvernement (qui comprend un état, une province, un comté ou une municipalité) ou un organisme public remplissant des fonctions d'un tel gouvernement ou d'une telle subdivision; le gouvernement d'un territoire américain; une organisation internationale; une banque centrale d'émission non américaine; ou une entité détenue à 100 % par une ou plusieurs des organismes précités.	<i>Foreign government, government of a U.S. possession, or foreign central bank of issue</i>	Entité non financière active non déclarable	
604	Autre entité exemptée	Désigne toute entité ou organisation qui rencontre certaines conditions spécifiques, comme une organisation internationale, une entité détenue par des bénéficiaires effectifs exonérés de l'impôt des États-Unis, une institution financière constituée sur un territoire américain, une entité non financière en démarrage, en liquidation ou en faillite, une organisation exempte de l'impôt des États-Unis, etc. Il s'agit d'un statut d'exception qui ne s'applique que dans très peu de cas.	604.01 – Organisme International	Entité non financière active non déclarable	
			604.02 – Entité détenue à 100 % par des bénéficiaires effectifs exonérés	Entité non financière active non déclarable	
			604.03 – Institution financière incorporée ou constituée sous les lois américaines	Institution financière	
			604.04 – Entité d'un groupe non financier	Entité non financière active	
			604.05 – Entité non financière exclue en démarrage	Entité non financière active	
			604.06 – Entité non financière exclue en liquidation ou en faillite	Entité non financière active	
			604.07 – 501 (c) Organisme	Entité non financière active	
			604.08 – Entité étrangère non financière exclue incorporée ou constituée sous les lois américaines	Entité non financière passive	
			604.09 – Entité étrangère non financière déclarante directe	Entité non financière passive	
			604.10 – Entité étrangère non financière commanditée déclarante directe	Entité non financière passive	
700	Entité non financière active (non américaine)	Désigne une entité non financière non américaine dont moins de 50 % de son revenu brut pour l'année civile précédente est du « Revenu Passif » et moins de 50 % de ses actifs détenus à n'importe quel moment au cours de l'année civile précédente sont des actifs qui produisent ou sont détenus pour la production d'un « Revenu Passif ».	Active NFFE	Entité non financière active	Formulaire signé (f.15609 ou f.27227 ou f.29666)
800	Entité non financière passive (non américaine)	Désigne une entité qui N'EST PAS une : - Personne américaine, - Institution financière, - Entité exemptée, - Entité non-financière active.	Passive NFFE	Entité non financière passive	Formulaire signé (f.15609 ou f.27227 ou f. 29666)

ANNEXE B - DÉFINITIONS

Entité

Personne morale ou une construction juridique telle une fiducie, autre qu'une personne physique désignée à la section « Renseignements sur l'entité ».

Entité exemptée

Désigne une entité qui n'est pas une Institution financière et qui est un(e) :

- entité non financière dont les actions se transigent sur un marché boursier, ou filiale d'une telle entité ;
- organisme sans but lucratif exonéré d'impôts ;
- gouvernement, province, état, comté, municipalité ou organisme public ;
- organisation internationale ;
- entité détenue exclusivement par des propriétaires bénéficiaires exemptés ;
- institution financière territoriale (territoire américain) ;
- entité d'un groupe non financier ;
- entreprise non financière en démarrage exemptée ;
- entité non financière exemptée en liquidation ou en faillite ;
- organisation exemptée en vertu de l'article 501(c) de l'« *Internal Revenue Code* » ;
- entité non-financière exemptée située sur un territoire américain ;
- entité non financière déclarant directement ;
- entité non financière parrainée déclarant directement.

Entité non financière active

Désigne une entité dont moins de 50 % de son revenu brut pour l'année civile précédente est du « Revenu Passif » et moins de 50 % de ses actifs détenus à n'importe quel moment au cours de l'année civile précédente sont des actifs qui produisent ou sont détenus pour la production d'un « Revenu Passif ».

Entité non financière passive

Désigne une entité qui N'EST PAS une :

- institution financière ;
- entité exemptée ;
- entité non-financière active.

Institution financière

Désigne un établissement de garde de valeurs, un établissement de dépôt, une entité d'investissement ou une compagnie d'assurance particulière.

Personne américaine

Selon la législation fiscale américaine, sont considérées comme des « Personnes des États-Unis » :

- une personne physique qui est un citoyen ou un résident des États-Unis ;
- une société de personnes ou une société constituée aux États-Unis ou selon la législation de ce pays ou d'un de ses États ;
- une fiducie si, à la fois :
 - a) un tribunal des États-Unis aurait la compétence, selon le droit applicable, de rendre des ordonnances ou des jugements concernant la presque totalité des questions liées à l'administration de la fiducie,
 - b) une ou plusieurs personnes des États-Unis jouissent d'un droit de contrôle sur toutes les décisions importantes de la fiducie ;
- la succession d'un défunt qui est citoyen ou résident des États-Unis.

Résidence aux fins de l'impôt (fiscale) – pour les États-Unis, voir « Personne américaine »

Un ou plusieurs pays pour lesquels une personne ou entité est assujettie aux obligations fiscales. Les critères de détermination varient d'un pays à l'autre et consistent souvent en un cumul, dont : l'adresse de résidence permanente ou du siège social d'une entité, la citoyenneté, la détention d'actifs, le gain de revenus, la gestion centrale et le contrôle d'une entité dans un pays donné.

Revenu passif

Revenu provenant de placement ou d'investissement, par opposition à du revenu d'exploitation ou d'entreprise.

Désigne la portion du revenu brut qui consiste essentiellement de dividendes, intérêts, revenus équivalant à des intérêts, rentes, royautés, certains loyers comprenant les revenus de locations de biens immobiliers (logement ou locaux commerciaux) qui sont détenus pour fins d'investissement, gains sur opérations de dérivés (à l'exception des opérations de couverture), gains de change sur devises étrangères, revenu net découlant d'un contrat de principal notionnel, montants reçus de contrats d'assurance-vie avec valeur de rachat.